

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h00 à 12h00

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellissement)

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés

Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse et relations avec l'école

Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et de la communication

Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

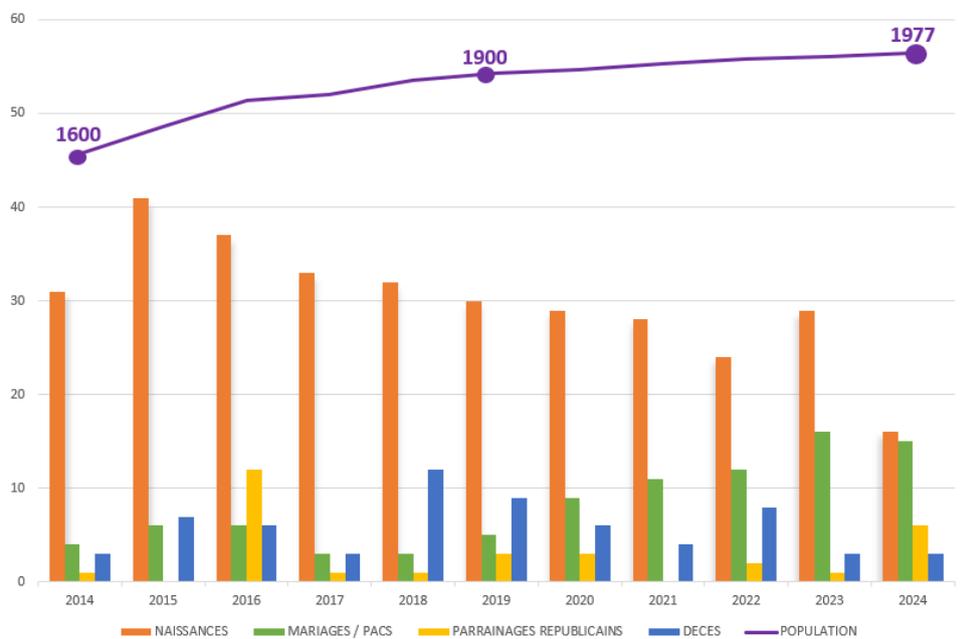
Le CCAS > sur rendez-vous.

L'année 2024 en chiffres

● Selon l'INSEE, la commune compte au 1er Janvier 2025 1 977 habitants, soit une hausse de 15 habitants par rapport à 2023.

Les chiffres de 2024 :

- Naissances : 16, dont 10 filles et 6 garçons
- Parrainages républicains : 6
- Mariages / Pacs : 15, dont 9 mariages
- Décès : 3



Le MarSOINS : bilan auditif gratuit !

Le MarSOINS
du Bout du Monde
Un camion de prévention en santé

OUVERT À TOUS ANONYME SANS RENDEZ-VOUS GRATUIT

Bilan auditif

Mardi 11 février
SAINT-THONAN
Devant la mairie | 10h - 12h

06 50 18 55 24
clemence@vossoins.fr

● Le camion de prévention en santé « Le MarSOINS » sera présent sur la commune :

Mardi 11 Février

BILAN AUDITIF

de 10h à 12h, devant la Mairie

La consultation est ouverte à tous gratuitement et sans rendez-vous !

● Notez d'ores et déjà la présence du camion le **jeudi 10 avril** de 10h à 12h30 pour un atelier "**Bien-être : un moment pour soi**"; l'atelier sera sous forme de discussions, d'échanges et de détente avec une socio-esthéticienne ou une réflexologue. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Déclarations préalables

Demandées :

- Milin Varc'h, réhabilitation d'une ancienne porcherie en atelier de menuiserie.
- Pen Bouillen, exhaussement du sol à 2 mètres de hauteur par rapport de terre sur parcelle.

Permis de construire

Accordé :

- Kervesquen, remplacement d'une piscine par un spa.



Service environnement

ORDURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 10 et 24 février.

EMBALLAGES ET PAPIER

- ▶ Les lundis 3 et 17 février.

Déchetterie

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30.

Komposter - Rappel d'usage

- Komposter, c'est la nouvelle aire de compostage partagée située entre la Maison de l'Enfance et la salle des sports Enoséis. Il se compose de 3 composteurs. Le 1er sert de dépôt des biodéchets, le 2nd de maturation et le 3e de réserve de broyat. Les usagers sont amenés à y déposer leurs biodéchets, et à les recouvrir d'une couche de broyat.



Il est rappelé que pour des raisons sanitaires, le dépôt de litière animale n'y est pas autorisé.

Information sur les travaux au centre-bourg

- La seconde phase des travaux d'aménagement de la route départementale 25 (RD25), entre la rue de l'église et la fin de la rue de Kersaos, ont débuté le 14 octobre dernier. En ce début de février, les travaux de raccordement des réseaux humides s'achèvent (eau potable, assainissement et eaux pluviales). Ainsi, les travaux de terrassement vont débiter afin d'adapter la chaussée et les abords au futur aménagement paysager. Compte tenu des différentes phases prévisionnelles, ces travaux occasionnent des perturbations ; c'est pourquoi la circulation y est interdite :

- des déviations sont mises en place, afin de garantir la sécurité de tous, **nous vous demandons de les respecter** ;
- la voie jouxtant la Maison de l'Enfance n'est pas une voie praticable, uniquement réservée aux services de secours, aux services techniques et aux mobilités douces.

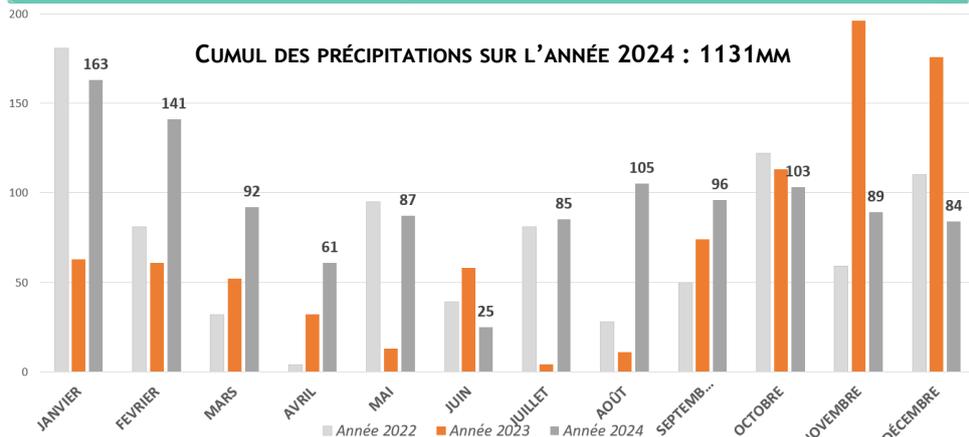
Afin de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter la plus grande prudence et vigilance aux abords du chantier.

- RAPPEL - TRANSPORTS SCOLAIRES.

Seul l'arrêt « Place Saint-Nicolas » de la ligne 2623 de 8h10, et de retour à 16h00, ne peut être desservi.

Il est temporairement déplacé à « Kerilis Bras » devant l'aire de jeux. Nous vous informons que le boulodrome est ouvert du lundi au vendredi dès 8h00 pour accueillir les élèves et leur permettre de s'abriter en cas d'intempéries. Le transporteur est informé.

Pluviométrie mois par mois en 2024



- L'année 2024 a été marquée par une météo aux multiples facettes : précipitations abondantes, températures douces et un ensoleillement en net recul.

Pour rappel, en 2023, 1035 mm de pluie avait été mesuré et 853 mm en 2022.

Café des aidants

- Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », gratuit et sans inscription, chaque mois autour d'un thème :

« Les limites du maintien à domicile »

Judi 6

De 14 h à 16 h

Bar Lounge
« To the Moon »
Landerneau

Vendredi 7

De 14 h à 16 h

Bar-épicerie
« Les Orties »
Le Tréhou

Vendredi 21

De 14 h à 16 h

Café - pub « Le Paul Art's »
Daoulas

- ▶ Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Avis aux nouveaux habitants

- Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Je promène mon chien en laisse !

● Pour la sécurité de tous, personnes et animaux, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors de la promenade sur la voie publique et dans les espaces publics (y compris les espaces naturels). Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par une contravention d'un montant de 150 €.

► Art. R.622-2 du Code Pénal

● Nous vous rappelons également qu'il appartient à chaque propriétaire de ramasser immédiatement les déjections de son animal sur le domaine public communal. Les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Le contrevenant encourt une amende d'un montant de 450 €.

► Art. R.541-76-1 du Code de l'Environnement et R.634-2 du Code Pénal

Maison de l'Enfance

● Comment s'inscrire ? Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme du mois de février :

- Mercredi 5 : Mouton d'Ouessant - Crêpes

- Mercredi 26 : Quand je serai grand...

Montage photo de mon futur métier

● Programme des vacances de février « A la découverte des animaux marins »

- Lundi 10 : Etoile de mer - Les dents de la mer

- Mardi 11 : Arête en couleur - Méduse à crinière

- Mercredi 12 : Poisson bille - La valse des méduses

- Jeudi 13 : Fresque marine - Jeu du requin

- Vendredi 14 : Roses des sables - Boom

- Lundi 17 : Crabes des sables - Paul le poulpe

- Mardi 18 : Arc-en-ciel - Sel marin

- Mercredi 19 : Pêche à la ligne - Dauphin dauphine

- Jeudi 20 : La pieuvre rouge - Pompons tortues

- Vendredi 21 : Crêpage sous l'océan - Color seiche



Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »



● Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, du lundi au vendredi à partir de 9 h.

Ce service public gratuit - financé par la CAF et les communes conventionnées, dont Saint-Thonan - permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant.

Vous pouvez y trouver les listes des assistants maternels.

Renseignements par téléphone, en contactant les animatrices Célia Moalic Coquil et Céline David :

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.aso.fr - 51, rue de la mairie à Plouédern

Vie paroissiale

● Messes du mois de février :

- Tous les dimanches à 18 h, à l'église de Saint-Divy.

Rappel : samedi 1^{er} février, goûter de notre communauté chrétienne locale à 15 h à la salle des genêts à Saint-Divy. Vous êtes tous invités.

Etat Civil

Naissances

- Romane GUYARD, le 2 janvier à Brest.

- Marie-Lou ROSEC, le 9 janvier à Brest.



SERVICES DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS

89, Kerilis Bras • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune.

Belle découverte !



Dates à retenir

★ Du Lundi 3 au Jeudi 6 Février : « Don du sang » à la salle de Saint-Ernel, à Landerneau.

★ Mardi 11 février de 10h à 12h : « Bilan auditif » gratuit organisé par Le MarSOINS, devant la Mairie.

★ Jeudi 20 février de 20h à 21h30 : « Initiation Self-Défense », sur inscription, à la salle polyvalente, organisée par l'association Sainthonik.

Petites Annonces

★ Propose ses services d'aide à la personne, d'aide ménagère pour des prestations de ménage, petits travaux de jardinage, courses, confection de repas. Paiement en CESU. Contact : 06 86 76 61 81

Sainthonik

**INITIATION
SELF
DEFENSE
FEMININ
AVEC THIERRY**

**JEUDI 20 FÉVRIER
20H - 21H30
SALLE POLYVALENTE
SAINT-THONAN**

**INSCRIPTION :
SAINTHONIK@GMAIL.COM**

**ENTRÉE : 5 €
GRATUIT POUR ADHÉRENTS
SAINTHONIK**



Génération mouvement club Saint-Nicolas



● Suite à l'assemblée générale et au conseil d'administration le nouveau bureau a été constitué :

- Président : Jean-Luc PORHEL
- Vice-Présidente : Malou LE GUEN
- Secrétaire : Lucien QUEGUINER
- Secrétaire adjoint : Brigitte LEVENEZ
- Trésorier : Michel FICHOU
- Trésorier adjoint : Marie Jo MOALIC
- Déléguée : Dominique LAGADEC

● Activités des mois de Février - Mars

- Lundi 3 février : Jeu « Le savez-vous ? » à Dirinon.
- Jeudi 6 février : Chandeleur (goûter crêpes).
- Mercredi 26 février : Qualification dominos (Bas Elorn) à Saint-Divy.
- Lundi 3 mars : Jeu « Le savez-vous ? » à Saint-Urbain.
- Mercredi 5 mars : Dictée départementale à Bourg-Blanc.

Bibliothèque

● Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture - uniquement nos livres, pas de dons. Merci).

● Activités du mois de février :

- Mercredi 5 à 11h00 : animation lecture.
- Vendredi 7 à 10h30 : animation « Bébés Lecteurs ».

Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année. La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

- ▶ Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr
- ▶ Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Don du sang

Halle Saint-Ernel - Landerneau

Lundi 3 février de 14h30 à 19h
Mardi 4 février de 12h à 16h30
Mercredi 5 février de 8h15 à 12h45
Jeudi 6 février de 8h15 à 12h45

Pensez à réserver votre votre créneau sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>



Offre d'emploi

● Le Groupement d'Employeurs de Kerouvelin recherche des saisonniers à temps plein pour la récolte de fraises. Du lundi au vendredi, de février à juillet sur les communes de Bourg-Blanc et Plouvien. Postuler par mail : gedekerouvelin@gmail.com.

Salon des Bières à Saint-Divy



Salon des bières artisanales bretonnes #3

Samedi 8 Février

De 14h à 22h

À la polyvalente de Saint-Divy
Entrée gratuite.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin du mois de mars sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 février 2025**.